
Présidence : Allemagne

1115^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 13 octobre 2016

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 13 h 05
Reprise : 15 h 05
Clôture : 17 h 30

2. Président : Ambassadeur E. Pohl
M^{me} C. Weil

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME (BIDDH) RELATIF À LA RÉUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE**

Président, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1423/16), Kazakhstan, Suisse (PC.DEL/1406/16 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1413/16), Turquie (PC.DEL/1403/16 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1386/16), Canada, Norvège (PC.DEL/1390/16), Ukraine (PC.DEL/1396/16 OSCE+), Tadjikistan (annexe), Saint-Siège (PC.DEL/1388/16 OSCE+), Mongolie, Géorgie, Italie, Kirghizistan, Azerbaïdjan (PC.DEL/1399/16 OSCE+), Arménie, Pologne

Point 2 de l'ordre du jour : RAPPORT DU DIRECTEUR DU CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS

Président, Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/150/16 OSCE+), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1401/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1387/16), Suisse (PC.DEL/1408/16 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1412/16), Turquie (PC.DEL/1411/16 OSCE+), Géorgie, Biélorussie, Moldavie (PC.DEL/1419/16 OSCE+), Arménie, Ukraine

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/1418/16 OSCE+), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1397/16), Suisse (PC.DEL/1409/16 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1404/16 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1389/16), Canada
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1414/16), Ukraine
- c) *Trente-septième cycle des Discussions internationales de Genève ayant eu lieu les 4 et 5 octobre 2016* : Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1424/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1415/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1391/16), Géorgie
- d) *Journée mondiale et européenne contre la peine de mort, observée le 10 octobre 2016* : Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1398/16), l'Islande (également au

nom du Liechtenstein, de la Mongolie, de la Norvège, de Saint-Marin et de la Suisse), Biélorussie

- e) *Élections législatives tenues en Géorgie le 8 octobre 2016* : Géorgie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1393/16), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin et l'Ukraine souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1400/16)
- f) *Réduction au silence des voix indépendantes en Fédération de Russie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1394/16), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1395/16), Suisse (PC.DEL/1410/16 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1416/16)
- g) *Préoccupations liées aux médias indépendants au Kazakhstan* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1392/16), Kazakhstan

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Félicitations adressées par le Président en exercice et le Secrétaire général de l'OSCE à M. António Guterres à l'occasion de sa nomination au poste de nouveau Secrétaire général de l'ONU conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité le 6 octobre 2016* : Président (CIO.GAL/178/16)
- b) *Visite du Président en exercice au Conseil de l'Europe et allocution du Président en exercice devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, prévues toutes deux le 13 octobre 2016* : Président (CIO.GAL/178/16)
- c) *Communiqué de presse publié le 7 octobre 2016 par le Représentant spécial du Gouvernement fédéral allemand pour la Présidence de l'OSCE de 2016 et le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) sur le fait que le groupe russe de défense des droits de l'homme « Mémorial » ait été qualifié d'« agent étranger » par le Ministère de la justice de la Fédération de Russie* : Président (CIO.GAL/178/16)
- d) *Coprésidence du trente-septième cycle des Discussions internationales de Genève, les 4 et 5 octobre 2016, par le Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE pour le Caucase du Sud* : Président (CIO.GAL/178/16)

- e) *Visite effectuée par le Représentant spécial du Président en exercice pour le processus de règlement transnistrien à Chisinau et Tiraspol du 10 au 12 octobre 2016* : Président (CIO.GAL/178/16)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/152/16 OSCE+)* : Chef des services de conférence
- b) *Demande du Secrétaire général concernant trois systèmes de caméras en tant que contribution en nature à la Mission spéciale d'observation en Ukraine (MSO)* : Chef des services de conférence (SEC.GAL/152/16 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élections législatives prévues en Islande le 29 octobre 2016* : Islande
- b) *Élections législatives prévues au Liechtenstein le 5 février 2017* : Liechtenstein (PC.DEL/1405/16 OSCE+)
- c) *Élections législatives prévues aux Pays-Bas le 15 mars 2017 (PC.DEL/1402/16 Restr.)* : Pays-Bas

4. Prochaine séance :

Mercredi 19 octobre 2016 à 10 heures, Neuer Saal



1115^e séance plénière

Journal n° 1115 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU TADJIKISTAN

M. le Président,

La délégation de la République du Tadjikistan accueille également le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, M. Michael Georg Link, à la présente séance du Conseil permanent et le remercie pour son exposé détaillé sur la récente Réunion de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine.

La délégation du Tadjikistan a maintes fois attiré l'attention du Conseil permanent, de la Présidence de l'OSCE, du BIDDH et du Secrétariat de l'OSCE sur les activités illégales d'individus qui se présentent comme représentants du Parti islamique de la renaissance du Tadjikistan, qui est interdit, ainsi que d'autres groupes, et qui se servent de l'OSCE comme plateforme pour prolonger leurs actions illégales et défendre leurs idées extrémistes. La délégation du Tadjikistan a déjà exprimé sa préoccupation concernant ces intrusions et a fourni des informations complètes afin d'éviter des situations indésirables et inacceptables.

Malheureusement, nos mises en garde et nos objections n'ont pas été prises en compte, comme le montrent clairement les activités de personnes qui se présentent comme membres d'organisations interdites afin de participer à un certain nombre de manifestations du BIDDH, notamment la Réunion de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, qui s'est tenue à Varsovie en 2016, en marge de laquelle ces personnes ont en outre réussi à organiser une sorte d'activité parallèle.

Il convient de noter que plus de 50 personnes non identifiées ont pu participer à la Réunion, où elles ont empêché la participation des membres de la délégation officielle du Tadjikistan et ont exercé des pressions sur eux. De nombreux participants ont observé le comportement provocant et agressif inadmissible de ces personnes. Avec la complicité de ses organisateurs, la Réunion a été transformée en un spectacle politique et utilisée pour promouvoir des idées et des objectifs inacceptables et hostiles.

En conséquence, la délégation du Tadjikistan a été contrainte de quitter cette réunion politique importante. Malheureusement, l'institution hôte ou d'autres délégations n'ont pas réagi de façon appropriée à notre départ.

Tout cela montre que la réunion annuelle du BIDDH peut aisément se transformer en une plateforme commode pour des éléments criminels et terroristes.

Le Tadjikistan entretient depuis longtemps des relations constructives avec le BIDDH sur diverses questions, par exemple en s'associant à l'action du Bureau en faveur du développement de la société civile dans notre pays. En outre, la République du Tadjikistan met progressivement en œuvre les recommandations de l'OSCE et du BIDDH.

Il convient de souligner que nous nous félicitons que des partis politiques enregistrés officiellement et opérant légalement ainsi que des organisations non-gouvernementales du Tadjikistan participent à des manifestations organisées par l'OSCE. Nous estimons également que cette participation est une contribution précieuse au renforcement de la société civile dans le pays.

Cependant, nous considérons que les activités des personnes qui cherchent à participer à des manifestations de l'OSCE alors qu'elles représentent des organisations terroristes et sont accusées de crimes graves constituent un sérieux problème. Nous considérons également que l'absence de réaction est un manque de respect flagrant envers l'État participant de l'OSCE concerné et pourrait nuire aux relations que nous avons établies.

Ceux qui estiment que cette situation et cette attitude du BIDDH à l'égard de la délégation d'un État participant de l'OSCE sont satisfaisantes doivent savoir que nous les jugeons inappropriées en ce qui concerne la gestion et l'organisation d'événements.

À cet égard, la délégation du Tadjikistan auprès de l'OSCE tient à s'élever avec la plus grande vigueur contre la participation des dirigeants et des membres d'organisations terroristes interdites aux manifestations que l'OSCE et le BIDDH organiseront à l'avenir.

En continuant dans cette voie, le BIDDH peut saper les efforts que nous déployons collectivement pour lutter contre le terrorisme, l'extrémisme violent, le radicalisme et d'autres fléaux, et surtout encourager ces groupes criminels à agir en leur permettant de poursuivre leurs activités destructrices et sauvages contre notre peuple.

Le Tadjikistan est toujours convaincu que le BIDDH doit répondre aux attentes des États participants de l'OSCE. Tant que les mesures exigées ne seront pas appliquées, nous ne pourrons pas coopérer efficacement, en raison de la méfiance et du manque de comportement crédible que nous observons aujourd'hui.

Nous demandons à l'actuelle présidence allemande et à la future présidence autrichienne de l'OSCE de s'employer à améliorer les pratiques conduisant à de bonnes relations entre les États participants et cette institution de l'OSCE afin d'éviter une autre crise dans l'Organisation.

Compte tenu de cette situation, la délégation du Tadjikistan tient à préciser qu'avant de se rallier à un consensus sur les décisions liées aux futures manifestations du BIDDH, nous examinerons attentivement notre position afin d'obtenir des assurances concernant les conditions de leur organisation et de la participation.

Monsieur le Président, je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Merci.